



Séparation et droit de visite

Par **sylda06**, le **03/09/2014** à **09:24**

Bonjour a tous

Je me suis séparé au mois de décembre 2013 avec plainte au commissariat pour violence physique de mon ex-compagnon et père de notre fille de 8 ans, et il c'est approprié notre fille sans mon accord.

Pour ma part je travaille dans une maison de retraite avec des heures décalées ce qui fait que je lui avais demandé de s'occuper de notre enfant comme lui ne travaille pas et ça lui permettait de voir notre fille.

Depuis notre séparation j'ai refait ma vie mais malheureusement depuis Décembre 2013 jusqu'à aujourd'hui je n'ai pu voir ma fille que 3 jours en tout et pour tout et refuse catégoriquement de me laisser la voir.

Depuis ce temps il y a eu une condamnation en conséquence de ma plainte, il ne travaille toujours pas (RSA), il c'est approprié mon appartement sans droit ni titre alors que j'ai demandé congé de mon bail auprès de la société de HLM qu'ils ont accepté et refusé par la suite jugent qu'il vivait à l'intérieure avec notre enfant ?? joue en permanence de notre enfant et ne me laisse quasiment pas parler à notre fille au téléphone car il cherche en permanence à m'insulter et à être violent.

Mon nouveau compagnon a porté plainte contre lui pour violence physique.

Un jugement va avoir lieu en Octobre 2014 pour que je puisse exercer mes droits de maman, un autre jugement aura lieu par rapport à la plainte de mon nouveau compagnon.

Alors je voudrais savoir si quelqu'un a déjà connu une situation équivalente et ce qu'il en ait advenu.

À savoir que je ne demande pas une garde exclusive simplement le fait de pouvoir voir ma fille comme il le doit.

Merci